



Association pour le Soutien aux Travaux
de Recherche Engagés sur les Spoliations

A S T R E S

Newsletter - Printemps 2024

L'horizon de la recherche de provenance ne cesse de s'élargir

Le titre de l'éditorial du dernier trimestre 2023 « Extension et consolidation de la recherche en provenance » pourrait légitimement être repris pour la Newsletter de ce trimestre comme en attestent les trois articles que nous vous y proposons.

Le premier restitue la conférence donnée par H. Feliciano, invité le 28 février dernier par l'INHA, sur le chemin parcouru depuis la publication de son livre 'Le Musée disparu' qui a réveillé un débat somnolant. Sa publication en français, 1995, correspond en effet à la prise de conscience publique de la responsabilité de l'Etat dans la spoliation et a ouvert une période riche en résolutions, déterminations et actions publiques, même s'il reste encore de nombreux chantiers à ouvrir.

Parmi les actions entreprises pendant ses trente années, sur initiative privée mais dans un cadre public, il faut à nouveau signaler l'ouverture d'un séminaire à l'EHESS que son animatrice présente dans un second article. Ce séminaire, « Spoliations et Recherches de provenance dans l'espace européen » a vocation à se prolonger dans le temps et fournir un espace de réflexion et de soutien aux études, étudiants et chercheurs en provenance, dans le droit fil de ce que l'association Astres a identifié comme objectif principal.

Enfin, dans un troisième article, sont analysés les impacts des dispositions du décret du 5 janvier 2024 pris sur la base de la loi de juillet 2023. Même si cette loi, n'est pas totalement satisfaisante elle permet à la CIVS d'étendre sa compétence dans le temps, dans l'espace et *rationae materiae*, puisque toutes les collections des musées de France sont désormais susceptibles de voir leurs

acquisitions depuis 1933 soumises à investigations. Plusieurs musées nationaux régionaux ont d'ailleurs pris l'initiative de recruter ou de missionner des chercheurs à l'effet de répondre des provenances de leurs possessions.

Comme en témoigne la seconde partie de cette newsletter, la recherche de provenance, et son aboutissement épisodique par des restitutions, jouit d'une actualité riche. Il est alors légitime de s'interroger : à l'heure où [les musées britanniques sont poursuivis afin d'obtenir les motivations de leur refus de restitution de tables de la loi orthodoxe à l'Ethiopie](#), la France pourrait-elle faire figure de modèle ?

Par Dominique Remy-Granger

Les articles



30 ans après "Le Musée disparu". Hector Feliciano, invité par l'INHA

Devant une salle comble, Hector Feliciano est revenu sur ses travaux le 28 février dernier, à l'occasion d'une séance du séminaire "Patrimoine spolié pendant la période du nazisme (1933-1945)" de l'INHA.

[Lire la suite.](#)

L'apport des catégories de l'histoire croisée à l'étude des spoliations et des restitutions entre 1933 et 1945

Le séminaire "Spoliations/restitutions dans l'espace européen. 1933-1945...?" est piloté depuis janvier 2024 par Denise Vernerey-Laplace au Centre Georg Simmel, EHESS/CNRS. Dans un premier temps, l'exposé des histoires comparées et des transferts advenus dans le champ des spoliations et de leurs réparations - indemnités ou restitutions - sont examinés dans une perspective pluridisciplinaire franco-allemande.

[En savoir plus.](#)

De nouveaux financements pour les recherches de provenances

Depuis 2020, les recherches de provenance tendent à s'imposer dans les musées. De nouveaux postes ont été créés à Paris suite à l'adoption de la loi du 22 juillet 2023 relative à la restitution des biens culturels ayant fait l'objet de spoliation dans le contexte des persécutions antisémites perpétrées entre 1933 et 1945. En région, des financements ponctuels permettent leur développement et le recours à des chercheurs indépendants, comme en attestent par exemple la mission pionnière d'audit des collections du musée des Beaux-Arts de Rouen financée par la Métropole en janvier 2023 et le récent appel d'offre de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes en février 2024.

[En savoir plus.](#)

Restitutions autour du monde

- **Une restitution sans recherche de provenance**

Intéressé par une donation proposée par des privés belges, le musée d'Autun y découvre un tableau spolié par les nazis. Le nom de Goodstikker, collectionneur hollandais ayant fui aux Etats Unis, figurait au dos d'une des œuvres proposées à la donation. Ses héritiers la reçoivent en décembre 2023, spontanément restituée par le donateur et le Musée.

- **Un fonds de recherche en provenance franco-allemand**

Le 19 janvier 2024, à Berlin, a été officiellement lancé un fonds franco-allemand sur la provenance des biens culturels issus d'Afrique subsaharienne. Abondé à parts égales de deux millions d'euros sur trois ans, ce fonds fonctionnera sur la base d'appels à projets mobilisant un partenaire basé en Afrique. Mais pas seulement au Cameroun et au Togo, les deux Etats africains colonisés par ces deux puissances coloniales.

- **Le royaume d'Ashanti est-il en voie de récupérer son trésor national ?**

En février 2024, à l'occasion de la célébration du 150ème anniversaire de la guerre anglo-ashanti de 1874, du 100ème anniversaire du retour du roi d'exil et du 25ème anniversaire de l'intronisation du roi actuel, le musée de Kumasi, installé dans le Palais Royal, va exposer près de quarante pièces de métal, principalement en or, issues de son trésor national pillé durant les guerres coloniales du 19 -ème siècle par

l'armée britannique. . Sept sont purement et simplement restituées par le musée Fowler de l'Université de Californie qui les détient dans ses collections depuis 1965. Les trente-deux autres ne sont que « prêtées » par deux musées privés anglais, le V and A et le British Museum, au roi Asantehene, pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. Le roi a en effet accepté de reconnaître aux musées un titre légal de propriété, ce que l'Etat du Ghana se refuse de faire. Seule façon de contourner la loi britannique et d'assouplir la politique du « retain and explain », « garder et expliquer ».

- **Les modalités d'une restitution contestée par un héritier**

Francis Matthiesen, collectionneur berlinois a été contraint de fuir en 1933 et de fermer sa galerie en 1939. Avant de fuir il confie en dépôt une partie de sa collection à la Banque de Dresde dont des recherches récentes ont dévoilé l'implication dans le financement de la construction du camp d'extermination d'Auschwitz. Engagés depuis 2018 dans la restitution de ces biens, ses sept héritiers ont obtenu le retour d'une œuvre majeure de Chagall, « Over Vitebsk », acquise d'une galerie de New York en 1949 et exposée depuis au MOMA. Un des héritiers, lui-même galeriste à Londres, conteste le montant des honoraires réclamés par l'intermédiaire au motif que l'accord de restitution accordant 4 millions de dollars de dédommagement au MOMA n'avait pas été avalisé par les héritiers.

- **La collection Dorville récupère une de ses œuvres**

Le 16 janvier 2024 l'Ackland Art Museum de l'université de Californie a restitué « l'Atelier de Thomas Couture » au petit neveu de Armand Isaac Dorville, collectionneur français, avocat célèbre, mort en 1941 en zone dite libre. Après son décès, sa collection, 450 lots, fut vendue aux enchères à l'hôtel Savoy à Nice. Le produit de cette vente ne fut rendue qu'après la guerre en 1947, en bons du Trésor, aux survivants de la famille dont la plupart des membres ont été déportés et exterminés. Cette initiative américaine est d'autant plus intéressante que l'on sait que la CIVS avait refusé le principe d'une restitution considérant que la vente, non annulée ni récusée par la famille à la Libération, n'avait pas été spoliatrice.

Actualités

- [Quand restituer ?](#)

Après une première présentation au Maurithuis de la Haye, l'exposition "Loot.10.Stories" poursuit son itinérance au Humboldt Forum de Berlin. Du 22 mars 2024 au 26 janvier 2025, cet évènement tout en réalité virtuelle et en 3D propose un parcours autour de l'histoire de dix œuvres, afin d'illustrer le continuum de questions soulevées par les restitutions.

- [Une nouvelle génération de chercheurs et de chercheuses, qui s'organise](#)

Le Collectif pluridisciplinaire de recherche de provenances, créé en 2023 par des lauréats du diplôme universitaire "Recherche de provenances des œuvres" de l'université Paris Nanterre, devient une association ! Le collectif s'ouvre, par la même occasion, à des membres non alumni du diplôme. Il vise à "fédérer par delà [la] formation" et à réunir des profils plus variés.

- [La non-restitution d'une œuvre reconnue spoliée](#)

En application du droit américain, la Cour d'appel de Californie a statué le 18 août dernier que la Fondation Thyssen-Bornemisza de Madrid reste bel et bien propriétaire légitime de l'œuvre "Rue Saint-Honoré l'après-midi. Effet de pluie" de Camille Pissarro, malgré la reconnaissance de la spoliation de cette œuvre.



Camille Pissarro, *Avenue de l'Opéra, soleil, matinée d'hiver*, 1898, musée des beaux-arts de Reims

Soutenir Astres

Chers amis, les actions menées par Astres ne pourraient être conduites sans votre soutien et votre générosité. Nous vous en sommes reconnaissants et espérons que cette newsletter vous encouragera à nous soutenir en adhérant à notre association.

Rejoignez nous !

Astres

Association pour le Soutien aux Travaux de Recherche Engagés sur les Spoliations

Contact

Adresse postale: 320 rue Saint Honoré, 75001 Paris

Email : contact@astres.info

Siège social : 17 rue Geoffroy L'Asnier, 75004 Paris

Cet email a été envoyé à [\(contact EMAIL\)](#)

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

